

ANNONCES LÉGALES



Partenaire
des acheteurs publics
pour la collecte et la publication
des avis presse & web

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

HAUTE-SAVOIE

Agnès Regat
>> 04 50 51 97 65
Nathalie Pelletier
>> 04 50 51 97 47
LDLegales74@ledauphine.com

Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié du 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire SUIF 1.80€ HT/m colonne

Catherine Vidal

Directrice Annonces Légales
Portable : 06 22 57 23 53
catherine.vidal@ledauphine.com

Laurent Gervasoni
Portable : 06 13 83 11 98
laurent.gervasoni@ledauphine.com

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées



COMMUNE DE VIUZ-EN-SALLAZ

Avis d'appel public à la concurrence

M. Serge PITTET - Monsieur le Maire
Mairie - 1040, avenue de Savoie - 74250 VIUZ-EN-SALLAZ
Tél : 04 50 36 80 39 - Fax : 04 50 36 95 75

Il s'agit d'un marché périodique : NON

Envoi à la publication le : 01/03/19
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mp74.fr>

139135700

SYNDICAT DES EAUX DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Jean-François CICLET - Président
160, Grande Rue - 74930 REIGNIER - Tél : 04 50 95 71 63
mél : marches.publics@s-rb.fr - web : <https://www.s-rb.fr>

L'avis implique un marché public

Objet : Tranche de travaux TR 2019-04 EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Référence acheteur : TR 2019-04

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots ; oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Lot N° 1 - Commune de Burdignin - Route des Vernes Chez Nicoud

Lot N° 2 - Commune d'Habère Poche - Rambie, Chez Paccot, Les

Chauxmeix

Lot N° 3 - Commune de Boège, Interconnexion Boège - St André de

Boège

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse

appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges

(règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 25/03/19 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :

français.

Les variantes sont refusées

Quantité/étendue : Le délai d'exécution des travaux est de 17 semaines (y compris une période de préparation de 4 semaines), à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage.

Conditions relatives au contrat

Cautionnement : retenue de garantie de 5 %

Financement :

- paiement par virement à 30 jours sur la base d'acompte mensuel

- financement sur fonds propres de la collectivité

- une avance de 20 % peut être accordée au candidat

- marché à prix forfaitaires

- forme des prix : révisables

Forme juridique : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:

Liste et description succincte des conditions :

• une lettre présentant la candidature accompagnée des pouvoirs de la

Avis d'appel public à la concurrence

Mme Christine CHAFFARD - Maire
Mairie - Chef-Lieu - 74250 ST-JEAN DE THOLOME
Tél : 04 50 95 10 38 - Fax : 04 50 95 14 46
mél : mairie@stjeandetholome.fr - web : <http://www.mp74.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

L'avis implique un marché public

Objet : Fourniture et livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée

Description : Le titulaire assurera la fourniture des repas du midi les jours de classe toute l'année scolaire à savoir les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Classification CPV : Principale : 55512000 - Services de gestion de cantine

Forme du marché : Prestation divisée en lots ; non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 60% Valeur technique de l'offre

- 40% Prix

Renseignements administratifs : Mairie de Saint-Jean de Tholome -

Chef lieu - 74250 Saint-Jean de Tholome - Tél : 04 50 95 10 38

Fax : 04 50 95 14 46 - mél : mairie@stjeandetholome.fr

Remise des offres : 29/03/19 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :

français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

2, place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex

Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 - greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Envoi à la publication le : 01/03/19

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mp74.fr>



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Commission départementale d'aménagement commercial

Communiqué de presse

Le Préfet de la Haute-Savoie atteste

Le 28 décembre 2018, a été enregistrée au secrétariat de la commission départementale d'aménagement commercial de la Haute-Savoie la demande d'autorisation présentée par la SAS A.P.H.A. (présentée par Bordeaux 74998 Anney cedex 9).

135154100

Plan local d'urbanisme

THONON agglomération

COMMUNE DE CHENS-SUR-LÉMAN

Avis au public

Retrait partiel du plan local d'urbanisme (P.L.U.) de la commune de Chens-sur-Léman et nouvelles dispositions pour les secteurs impactés par ce retrait partiel

Le public est informé que, par délibération du 26 février 2019, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Thonon a procédé au retrait partiel de la délibération du 30 octobre 2018 relative à l'approbation de la révision du plan local d'urbanisme (P.L.U.). Ce retrait partiel vise à entrer en conformité avec la loi Littoral, et il a donc été décidé de nouvelles dispositions pour les secteurs impactés

par ce retrait partiel. Cette délibération ainsi que le dossier de P.L.U. modifié en conséquence, sont tenus à la disposition du public :

- à la Mairie de Chens-sur-Léman aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- à Thonon Agglomération, Antenne de Ballaison - Domaine de Thénières - 74140 Ballaison, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- à la Préfecture de Haute-Savoie.

La délibération de retrait partiel et les documents constituant le plan local d'urbanisme de Chens-sur-Léman sont également disponibles sur le site internet Thonon Agglomération : <https://www.thononagglomeration.fr/> à la rubrique urbanisme

La délibération est affichée à la Mairie de Chens-sur-Léman et à Thonon Agglomération, Antenne de Ballaison - Domaine de Thénières - 74140 Ballaison pendant une durée de 1 mois.

138484200

Modifications statutaires

MODIFICATIONS

SUNWALK

Société en Nom Collectif au capital de 10.000 €
Siège social : 824, route nationale - 74120 Megève
807 833 454 RCS ANNECY

Suivant acte SSP en date du 28/02/2019, la société ZAKA M a cédé la pleine propriété de 5.000 parts numérotées de 5.001 à 10.000, lui appartenant dans la Société à Monsieur Philippe - Paris demeurant 28, boulevard Helvétique - CH-1207 Genève (Suisse), non associé. L'article 7.1 des statuts de la Société a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Annecy.

Pour avis

139208300

